

fit-elle tout d'abord opposition à ses projets ? Quelque autre obstacle lui ferma-t-il l'accès de la vie religieuse ? Les renseignements précis nous manquent à ce sujet.

Ce qui est certain, c'est qu'Antoine, après avoir consacré deux années à l'étude de la philosophie, en donna une à celle du droit. Mais les Institutes et les Pandectes n'étaient point pour satisfaire ce cœur ardent. Antoine les ferma bientôt pour toujours et il revêtit à vingt ans (1er oct. 1621) le pauvre habit religieux dans la Compagnie de Jésus.

Le jeune novice fit ses débuts sous le P. Lancelot Marin dans la maison de probation de Rouen. Jean de Brébeuf sortait à peine de ce noviciat ; Isaac Jogues allait y entrer, trois ans après. Les futurs martyrs s'y succédaient donc presque sans interruption. Ses premiers vœux prononcés, Ant. Daniel passa au collège de Rouen, où il enseigna de 1623 à 1627, toutes les classes de grammaire, depuis la sixième jusqu'à la troisième inclusivement. Nous le retrouvons, l'année suivante, à Paris ; il y étudia la théologie au collège de Clermont. Ce cours dura